

diverses ophthalmies; j'en ai retiré de bons résultats chez les enfants en applications sur les jambes, pour produire une contre-fluxion sanguine, dans les maladies cérébrales; enfin, et je crois que c'est là son application la plus utile, nulle révulsion ne vaut celle-là pour combattre les accidents si graves qui surviennent dans le cas d'éruptions rétrocedées. J'ai pu, en effet, couvrir, en quelque sorte, le corps des enfants placés dans ces conditions d'une éruption artificielle, et remplir par là une indication d'une importance capitale.

Le révulseur de Baünscheidt peut donner cela, mais il ne peut pas donner autre chose. Au-delà de ces applications pratiques, le *baünscheidtisme* (car on a voulu en faire une doctrine) est un pur roman et rien autre chose.

§ 5.— Bryone

La bryone, indépendamment de son action générale, produit des effets topiques de nature irritante; appliquée en rondelles sur la peau, elle cause une vive irritation qui peut aller jusqu'à la production de phlyctènes. La pulpe de la plante appliquée en épithème produit le même effet, et avec encore plus d'énergie. L'érythème amené par la bryone se dissipe en un ou deux jours. Orfila a vu 10 grammes de poudre de bryone appliqués sur le derme dénudé de la cuisse amener un phlegmon mortel. Cazin employait de petites rondelles semi-lunaires de bryone appliquées aux mastoïdes des enfants qui présentent des accidents de dentition.

CHAPITRE IV

Provocation de phlyctènes

(Phlycténo-gènes : de φλύκταινα, bulle; γεννώ, je produis)

Le type dermatologique de ces modificateurs de la peau est la bulle du pemphigus.

La plupart des rubéfiants appliqués sur la peau, à un certain degré de concentration et pendant un temps suffisant, sont susceptibles, comme le fait le calorique, de lui faire traverser les divers degrés qui séparent le simple érythème d'une escharification plus ou moins profonde, et par conséquent de produire, comme étape intermédiaire, des phlyctènes; mais il est des agents qui arrêtent électivement leur action à ce degré, ou qui, pouvant être gouvernés aisément, sont employés usuellement pour sou-

lever l'épiderme. Je placerai dans cette catégorie : 1° l'ammoniaque; 2° les cantharides et leurs congénères; 3° l'eau bouillante; 4° le nitrate d'argent; 5° l'acide acétique.

Étudions d'abord les moyens de produire la vésication, et nous nous occuperons ensuite des applications thérapeutiques dont est susceptible ce procédé d'irritation artificielle de la peau.

ARTICLE I^{er}.— MOYENS VÉSICANTS

§ 1.— Ammoniaque

L'ammoniaque liquide (*), ou solution de gaz ammoniac dans l'eau marquant 25°, en contact avec la peau, en soulève l'épiderme au bout de quelques minutes, et, si l'on applique sur la surface érythémateuse, recouverte d'un épiderme plissé, un cataplasme émollient, on voit se former une bulle, mais moins parfaite et moins distendue que ne l'est la bulle cantharidienne. On

(*) 1136. L'ammoniaque liquide à 22° contient le cinquième de son poids de gaz ammoniac; mais, comme elle dégage toujours une certaine quantité de gaz, il vaut mieux la prendre à 25° et la conserver dans des flacons de peu d'étendue et hermétiquement bouchés.

Les procédés d'emploi de l'ammoniaque liquide pour la vésication sont assez nombreux. On peut les ramener aux suivants :

1° Frictions rudes avec un morceau de flanelle imbibée d'ammoniaque; moyen sûr mais douloureux, devant être réservé pour les cas où le sujet est sans connaissance (Trousseau).

2° Procédé de Dareq ou du verre de montre, qui consiste à renverser sur la peau un verre de montre contenant du coton imbibé d'ammoniaque liquide.

3° Procédé de Lafargue (de Saint-Emilion), ou de la pièce de monnaie, dans lequel des rondelles de linge imbibées d'ammoniaque sont placées sous une pièce de cinq francs et maintenues sur la peau. (Lafargue, de Saint-Emilion, *Note sur l'efficacité des vésicatoires ammoniacaux* dits aux pièces de monnaie, etc., in *Bullet. de therap.*, 1846, t. XXX, p. 95.)

4° Procédé de Boniface ou de l'agaric : la face tomenteuse de l'agaric est mouillée d'ammoniaque et maintenue sur la peau.

5° Procédé de Bretonneau ou du dé à coudre.

Avec un peu d'imagination, on peut accroître le nombre de ces procédés qui ont pour objectif d'assurer un contact exact de la substance vésicante avec la peau, de l'empêcher de fuser, de prévenir le dégagement de ses vapeurs. A tous ces points de vue, le procédé de Trousseau, qui consiste à appliquer des compresses imbibées d'ammoniaque plusieurs fois renouvelées, est défectueux.

Quel que soit le moyen employé, l'apparition d'un érythème périphérique indique que l'épiderme commence à se soulever.

peut aussi se servir de la pommade ammoniacale de Gondret⁽¹⁾; mais ce procédé est moins sûr que celui qui emploie l'ammoniaque liquide, et, de plus, il est moins gouvernable et il conduit aisément à une escharification légère, qui s'oppose à l'absorption des médicaments que l'on veut faire pénétrer par voie endermique.

Le seul avantage de la vésication ammoniacale est sa rapidité, et l'importance de cet avantage a singulièrement diminué depuis que la pratique des injections hypodermiques s'est généralisée. En dehors de la nécessité d'une action prompte, la vésication cantharidienne vaut mieux, les vésicatoires à l'ammoniaque ayant une plus grande tendance à se sécher et leur fonction absorbante paraissant durer moins longtemps.

§ 2. — Insectes vésicants

La propriété épispastique ou vésicante n'est pas bornée à la seule cantharide officinale; elle se retrouve dans divers CÉNAS, *Lydus*, *Epicanta*, *Lagousia*; dans des Meloë, des Mylabres, etc. En 1854, j'ai expérimenté sur moi-même des mylabres de l'Inde: les *mylabris punctata* et *pustulata*, de Pondichéry, et j'ai constaté l'énergie de leurs propriétés vésicantes. (Fonssagrives et Ad. Vincent, *Expériences sur les propriétés vésicantes des mylabris pustulata et punctata de Pondichéry*, in *Rev. col.*, 1854, t. XIII, p. 165.) Courbon a signalé également l'activité vésicante de divers Coléoptères de Montevideo. (Courbon, *Observ.*

(¹) 1137. La pommade de Gondret du Codex a la formule suivante :

℞ Suif de mouton.....	2 gram.
Axonge.....	10 —
Ammoniaque liquide à 22°.....	20 —

On applique la pommade en petites rondelles modelées à la spatule. « Au moment où elle est appliquée sur la peau, disent Trousseau et Pidoux, elle produit un sentiment de fraîcheur qui ne dure qu'un instant, et qui est remplacé par une impression de chaleur à laquelle, deux ou trois minutes après, succède celle de la cuisson. Cette sensation n'est pas, à beaucoup près, aussi pénible qu'on pourrait le présumer, d'après la rapidité avec laquelle se fait la vésication; elle est portée à un si faible degré que jamais les malades ne témoignent de véritable douleur; 3, 5, 10 ou 15 minutes après l'application de la pommade, l'épiderme est soulevé. Il y a pourtant des différences nombreuses qui dépendent surtout du siège du vésicatoire et de l'activité de la pommade. Du reste, il faut attendre, avant d'enlever la pommade, qu'on voie apparaître autour d'elle une petite auréole rouge. » (Trousseau et Pidoux, *Traité de thérap. et de mat. méd.*, 1862, 7^{me} édition, t. I, p. 450.)

sur les coléoptères vésicants des environs de Montevideo, in *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 1855, t. XLI, p. 1003.) Des recherches ultérieures ne peuvent qu'accroître le nombre de ces insectes épispastiques; mais la cantharide est au nombre des meilleurs, nous l'avons en Europe, et il est assez inutile de lui chercher des succédanés.

La propriété vésicante paraît résider dans toutes les parties du corps de l'insecte, et elle est due vraisemblablement à la cantharidine⁽¹⁾; aussi peut-on employer ce principe pour la formation de vésicatoires. On sait que la cantharidine est une substance indifférente qui, sans avoir de propriétés acides, se combine avec les bases pour former des sels; les cantharidates de soude, de potasse et d'ammoniaque, ont des propriétés vésicantes énergiques. Le *cantharidate de potasse*, qui est plus stable que les autres, peut être employé pour la préparation de solutions ou de papiers épispastiques⁽²⁾.

Le nombre des vésicatoires préparés avec la poudre de cantharides est infini. Je citerai, comme les plus connus: 1° l'*emplâtre-vésicatoire* du Codex, dans lequel la poudre de cantharides intervient pour moitié, en poids, dans une masse emplastique formée de résine élemi purifiée, d'huile d'olive, d'onguent

(¹) 1138. On peut employer la *cantharidine* comme vésicante en l'associant au collodion élastique. Goblely a recommandé la formule suivante :

℞ Cantharidine.....	5 centigr.
Collodion élastique.....	20 gram.

Étendue sur du sparadrap, cette solution soulève l'épiderme très-rapidement.

Une autre formule est celle-ci :

℞ Cantharidine.....	5 centigr.
Axonge.....	30 gram.

Enfin, on peut aussi se servir d'une solution chloroformique au 30°.

(²) 1139. On prépare ces *cantharidates* en faisant agir la base sur la cantharidine au contact de l'eau.

Goblely indique la formule suivante d'un taffetas vésicant au *cantharidate de potasse* :

℞ Cantharidate de potasse.....	20 centigr.
Gélatine.....	2 gram.
Eau.....	10 —
Glycérine.....	q. s.

Ce liquide est étendu sur de la gutta-percha en feuilles minces; le vésicatoire se fait en six heures. (Goblely, in *Dict. encyclop. des sciences médicales*, 1^{re} série, t. XII, CANTHARIDES (pharmacologie), p. 196.)

basilicum ⁽¹⁾ et de cire jaune; 2° le *vésicatoire Bretonneau*, formé de parties égales d'huile d'olive et de poudre de cantharides; 3° le *vésicatoire Trousseau*, à l'extrait éthéré de cantharides, appliqué sur du papier brouillard; 4° le *vésicatoire anglais*, constitué par un tiers de cantharides, un tiers d'axonge et un tiers d'emplâtre de cire ⁽²⁾.

La valeur d'un topique cantharidé se mesure aux trois critères suivants: 1° perfection de la vésication; 2° rapidité avec laquelle elle s'accomplit; 3° moindres chances de retentissement sur la vessie.

A tous les points de vue, le vésicatoire Trousseau à l'extrait éthéré de cantharides paraît supérieur aux autres: il agit au bout de cinq ou six heures et il semble produire moins facilement la dysurie.

Quel que soit l'emplâtre employé, la précaution de le recouvrir, comme Vée l'a indiqué, il y a trente ans environ, d'une couche fine de camphre en l'arrosant d'une solution saturée de camphre dans l'éther, donne *quelques* garanties contre le développement d'une cystite cantharidienne, et il convient de prendre, dans tous les cas, cette précaution. Peut-être aurait-on plus de sécurité en donnant simultanément un peu de camphre à l'intérieur et en faisant des onctions d'huile camphrée au périnée et à la région hypogastrique chez les sujets dont la vessie est très-impressionnable aux cantharides. On met, enfin, les chances de son côté en veillant à enlever les parcelles de cantharides que l'emplâtre vésicant a déposées sur la peau, et qui, absorbées avec activité au moment où le derme est mis à nu, peuvent devenir le point de départ d'une cystite cantharidienne.

La cystite cantharidienne est-elle due à l'action locale de la cantharidine sur la muqueuse au moment où elle est éliminée par l'urine, ou ne faut-il pas se l'expliquer par le retentissement purement vital de l'irritation de la peau sur la muqueuse urinaire? Quand on voit l'huile de croton produire la dysurie, des brûlures étendues au premier degré, amener des lésions ulcéreuses du duodénum, etc., on est disposé à restreindre le rôle attribué à la cantharide elle-même dans la production de ces accidents ⁽³⁾.

⁽¹⁾ 1140. L'onguent *basilicum* est composé de 4 parties d'huile d'olive et de 1 partie de poix noire, de colophane et de cire jaune.

⁽²⁾ 1141. L'emplâtre de cire est formé de: poix résine, 1 partie; cire jaune, 3; suif de mouton, 3.

⁽³⁾ 1142. Trousseau a recommandé, après Bretonneau et Davis, d'interposer entre le vésicatoire et la peau, chez les enfants, une rondelle de

Ils sont, au reste, d'autant plus à craindre que le contact de l'épithème épispastique avec la peau a été plus prolongé; d'où la double règle:

1° De choisir la préparation qui réussit le plus vite à produire la vésication;

2° De ne pas la maintenir en place plus de cinq à huit heures, suivant l'âge du sujet et la finesse de la peau.

L'emplâtre enlevé, l'action épispastique se continue et il suffit d'appliquer un cataplasme pour que la phlyctène se développe. Ce fait, indiqué par Davis, ne doit pas être perdu de vue.

La douleur produite par la vésication est lente, progressive, et elle se supporte aisément; les enfants eux-mêmes deviennent grognons au moment où le travail épispastique est dans toute son activité, mais ils ne réagissent pas au delà, si surtout on choisit, quand on peut le faire, pour faire prendre le vésicatoire, le milieu de la nuit. Je n'attache donc pas d'importance aux tentatives qui ont été faites pour annihiler la douleur de la vésication, d'autant plus que cette douleur est souvent une condition utile. Le procédé de F. Bricheteau, qui injecte sous la peau avant d'appliquer le vésicatoire, 5 à 10 gouttes d'une solution de chlorhydrate de morphine au 50°, n'est guère justifié par le peu d'intensité des douleurs, au cas où l'introduction d'un médicament actif n'aurait aucun inconvénient ⁽¹⁾. (F. Bricheteau, *D'un moyen simple et facile pour éviter aux malades la douleur du vésicatoire*, in *Bullet. de thérap.*, 1868, t. LXXV, p. 481.)

Le vésicatoire volant est celui dont on empêche la suppuration par une juxtaposition exacte de l'épiderme, entamé seulement dans un point déclive ou par des mouchetures multiples, suivant que le liquide de l'ampoule est ténu et séreux, ou épais et comme gélatiniforme. Le pansement à la ouate, dans ce cas, sans interposition de corps gras, est certainement le plus propre, le plus expéditif et le meilleur.

papier brouillard imbibé d'huile. La cantharidine se dissolvant facilement dans l'huile, ce vésicatoire agit plus promptement et on peut ne le laisser que quelques heures en place. Dans des essais, déjà anciens, faits à la Charité, Trousseau n'a vu, en prenant cette précaution, qu'un seul cas sur deux cents où la vessie fût prise.

⁽¹⁾ 1143. Jadis on employait des frictions irritantes avec le vinaigre pour congestionner la peau et hâter l'action épispastique. On a eu tort de renoncer à cette pratique. On pourrait, chez des sujets pusillanimes et auxquels il y a intérêt d'épargner les douleurs de la vésication, frictionner la partie avec du chloroforme qui rougirait la peau, diminuerait sa sensibilité et, fournissant en même temps à la cantharidine un dissolvant, faciliterait l'action du vésicatoire.

Je n'ai pas à m'occuper du vésicatoire à demeure, qui est un procédé de suppuration artificielle et que j'ai indiqué à propos des moyens *pyogéniques* (voy. t. II, p 365).

Et, à ce propos, je dois dire que les vésicatoires à demeure ne sont pas inoffensifs dans certaines conditions de milieu, celles par exemple du milieu nosocomial. On s'occupe beaucoup, sous l'influence d'un humorisme qui a jeté des racines profondes dans l'opinion, de ce qui sort par un vésicatoire, on ne songe pas assez à ce qu'il laisse entrer. Je suis convaincu que c'est l'une des voies d'accès les plus ordinaires des poisons septiques. Aussi ai-je pour toujours renoncé, dans mon service hospitalier, à l'emploi des vésicatoires suppurés, d'autant plus qu'ils y sont presque toujours mal dirigés. J'ai signalé plus haut les formes diverses de la dégénération que les vésicatoires sont enclins à subir ; sans doute les dispositions constitutionnelles ou morbides des sujets y prédisposent, mais la nature du milieu en est souvent la cause déterminante.

§ 3. — Eau bouillante

En 1831, Pigeaux a proposé, pour appliquer des vésicatoires extemporanés, de se servir d'une rondelle de drap imbibée d'alcool que l'on enflamme. L'épiderme se ride et, en grattant avec l'ongle, on le détache. Ce procédé à l'inconvénient de ne pas avoir des effets aisément mesurables.

Le marteau de Mayor, imaginé en 1829 par le chirurgien suisse de ce nom (Mathias Mayor, *sur la Délégation populaire et la cautérisation avec le marteau* ; in-8°, Lausanne, 1829) est un moyen commode et expéditif d'obtenir la vésication extemporanée (1).

§ 4. — Cathérétiques

L'azotate d'argent fondu, appliqué à l'aide du crayon mouillé et frotté sur la peau pendant une minute environ, est un moyen de vésication très-commode et nullement douloureux ; l'épi-

(1) 1144. Il consiste à tenir immergé dans de l'eau très chaude un marteau à large tête, et, quand il est en équilibre de température avec le liquide, à l'appliquer rapidement sur les tissus avec lesquels il reste en contact environ 30 secondes. L'épiderme se détache et s'enlève avec une grande facilité ; mais ce moyen peut aller au delà du deuxième degré de la brûlure et escharifier le derme. En ne maintenant le marteau que quelques secondes, on a un effet de rubéfaction et de douleur qui peut, dans les cas de syncope ou de dépression profonde, avoir une grande utilité. Il suffit que le marteau de Mayor ait une température de 70° pour que l'effet vésicant se produise.

derme brunit, se plisse, se soulève par places, et, si l'on applique un cataplasme, on provoque la formation d'une petite bulle.

Je signalerai, enfin, l'*acide acétique* comme susceptible de produire la vésication, mais pour mémoire, regardant nos ressources, à ce point de vue, comme très-suffisantes.

ARTICLE II. — INDICATION DES VÉSICANTS

Le vésicatoire volant est un des agents les plus utiles de la médication révulsive. Ses effets physiologiques peuvent être ramenés aux suivants :

1° Contrefluxion nerveuse s'opérant des nerfs superficiels aux nerfs sous-jacents et changeant la manière d'être de ceux-ci. Nous avons vu, à propos des moyens anesthésiques, que le vésicatoire volant suffit souvent pour produire à lui seul la disparition de névralgies.

2° Contrefluxion sanguine appelant dans le réseau capillaire une hyperhémie véritable. On en a la mesure quand, dans une autopsie, on incise les tissus sur lesquels un vésicatoire a été appliqué ; ils apparaissent vascularisés et gorgés de sang noir. C'est ainsi également que, quand on opère du croup un enfant auquel on a eu la malheureuse inspiration d'appliquer un vésicatoire au-devant de la trachée, l'opération est, par le fait même de cette congestion, rendue plus laborieuse par la quantité de sang qui abreuve les tissus. Rayet a insisté sur l'hémorragie que produit le passage d'un séton à travers des tissus sur lesquels un vésicatoire était appliqué. Il a vu, dans un cas, une hémorragie de 250 gram. de sang s'opérer dans ces conditions. (Voy. *Ann. de thérap. et de toxicologie*, février 1849.)

3° Contrefluxion séreuse pouvant, par antagonisme, agir sur des épanchements profonds.

4° Spoliation humorale, sorte de saignée blanche.

5° Stimulation imprimée aux lymphatiques de la partie.

6° Stimulation générale se traduisant par l'accélération du pouls, un mouvement d'expansion vers la peau, qui rougit, se couvre de sueur ; cette sorte de détente peut agir très-favorablement pour remédier à une concentration vicieuse des forces, faciliter une éruption, etc.

On comprend qu'un moyen qui a tant d'effets à la fois trouve son application dans les circonstances les plus diverses. Au premier mode d'action, il faut rapporter l'emploi des vésicatoires pour déplacer ou calmer des douleurs, réveiller la vie cérébrale. Les effets de contrefluxion sanguine expliquent l'utilité des vésicatoires dans les habitudes congestives qui tendent à s'établir vers des organes importants. Leur emploi dans les épanchements

séreux des cavités ou des articulations est basé sur le troisième mode d'action. Le quatrième est surtout apparent dans les vésicatoires à demeure, la spoliation séreuse du vésicatoire volant, à moins qu'il n'ait des dimensions considérables, ne pouvant produire une déplétion circulatoire bien importante. Quant à la stimulation des lymphatiques, elle explique l'action résolutive exercée par les vésicatoires sur les tissus enflammés chroniquement ou sur les épanchements séreux. Je ne crois pas devoir entrer ici dans des particularités; il me faudrait faire, sans grand profit pour le lecteur, le tour du cadre nosologique. Qu'il me suffise d'avoir renfermé toutes les applications méthodiques des vésicatoires volants dans ces diverses catégories.

S'il est un moyen dont on abuse, c'est certainement celui-ci, et l'humorisme ne se montre en rien plus tenace et plus intolérant. « Y aurait-il, ai-je dit à ce propos, de l'exagération à affirmer que les vésicatoires ont fait, en somme, plus de mal que de bien depuis plus de deux mille ans qu'Asclépiade le Bithynien imagina, dit-on, cette pratique? Je ne le crois pas. Il en est de ce moyen, cependant incontestablement utile, comme il en est de tant d'autres; les inconvénients de l'abus font payer cher les bénéfices de l'usage, et Dieu sait si l'on abuse de celui-ci. La médecine vulgaire est fort attachée aux idées de la médecine humorale, qui faisait consister toutes les maladies dans une altération, un déplacement ou un défaut de proportion des humeurs, et elle a voué au vésicatoire un culte que le temps ne refroidit pas et que le bon sens aura de la peine à entamer. Les médecins eux-mêmes subissent, par faiblesse ou à leur insu, cette pression d'une routine exigeante; et, comme il s'agit d'un moyen d'une innocuité relative, et qu'on attribuerait à son omission tout ce qui surviendrait de fâcheux dans une limite de deux ou trois ans, si ce n'est plus, ils sont obligés de courber leur jugement sous les fourches caudines de cette routine. Je voudrais que les vésicatoires ne fussent jamais délivrés par les pharmaciens que sur ordonnance, comme les autres médicaments. Cette exigence serait d'autant plus justifiable que les cantharides rentrent, comme poison, dans les restrictions que la loi impose au débit des substances dangereuses. » (*Le Rôle des mères dans les maladies des enfants*; Paris, 1868, p. 225.)

S'il est une maladie, ou plutôt un groupe de maladies, dans lequel on abuse des vésicatoires, c'est certainement dans les gourmes cutanées ou muqueuses des enfants. Trousseau a renfermé l'utilité de ce moyen dans les cas où la disparition d'une gourme sécrétante de la peau a été suivie d'un trouble général de la santé, ou quand une ophthalmie ou une otorrhée ont paru

succéder à cette suppression. En dehors de ces deux cas, les vésicatoires sont inutiles ou dangereux. Je reviendrai sur ce point à propos de la thérapeutique infantile.

L'abus des vésicatoires volants est flagrant, mais il a peu de dangers; nous avons vu qu'il n'en est pas de même des vésicatoires suppurés. Le livre de Tralles (*Usus vesicantium salubris et noxius in morborum medela, solidis et certis principijs superstructus*, serait aussi opportun aujourd'hui qu'il l'était à la fin du XVIII^e siècle.

CHAPITRE V

Provocation de pustules

(*Ecthymogènes* : de ἔκθυμα, pustule; γινώσκω, je produis)

Les médicaments de ce groupe, appliqués à la peau, y produisent des pustules qui, après une suppuration plus ou moins longue, laissent à leur suite des cicatrices indélébiles. Ce sont des *ecthymogènes* qu'il vaudrait peut-être mieux appeler des dothiénogènes (de δόθιν, pustule; γινώσκω, produire).

ARTICLE 1^{er}. — MOYENS DE PRODUIRE LA PUSTULATION

Le *tartre stibié* est le plus usuel et le plus puissant des médicaments susceptibles de produire la pustulation. Une observation de Danis (de Miremont) a été présentée comme une preuve que l'émétique, donné à l'intérieur, peut produire des pustules à la peau; mais je n'ai pas retrouvé dans ce fait, d'ailleurs unique, les caractères de l'éruption stibiée; et, comme la malade avait employé un emplâtre de thapsia, je crois qu'il s'est agi d'une éruption due à ce médicament et qui a pu accidentellement se généraliser, ainsi que cela arrive pour l'huile de croton. La pustulation stibiée de la gorge, donnée comme un signe de saturation antimoniale dans le traitement rasorien de la pneumonie par l'émétique, est un accident d'origine locale et dû simplement à ce que la potion émétisée imprègne les follicules mucipares de la muqueuse pharyngienne et y développe des pustules. Ce qui me le prouve, c'est que, depuis que j'ai pris l'habitude de faire gargariser mes malades après chaque cuillerée de potion, je ne vois plus de pustules de la gorge. Il faut donc un contact direct de l'émétique avec la muqueuse ou la peau pour que la pustulation se produise.

Elle est annoncée par de la rougeur et des élevures papuleuses; celles-ci prennent bientôt le caractère pustuleux, puis se flétris-